



Paris, mardi 30 avril 2024

AVIS A LA BATELLERIE N° FR/2024/03085**Modifiant l'avis n° FR/2024/03035**

Pris en application :

Code des transports

Arrêté préfectoral n°75-2024-04-29-00003

Obstacles à la navigation**SEINE DANS PARIS - PONT SULLY****Extrême vigilance (tous les usagers - dans les deux sens)****- à partir du 16/03/2024 à 08:35**o **Seine dans Paris**

entre les pk 168,700 (bras de la Tournelle - pont Sully) et pk 168,700 - Rive droite

Commentaire :

Mesdames et Messieurs les usagers sont appelés à une extrême vigilance lors du franchissement du pont de Sully par la passe centrale dans le sens avalant, prévu par arrêté préfectoral. Un morceau métallique de l'arche du pont tombé lors de l'intervention du 15 mars 2024 n'est pas couché au fond de la Seine. Il est situé à une distance 4 mètres par rapport à la pile rive droite de la passe centrale. Il dépasse du fond d'une hauteur d'environ 1,10 mètre (dans les conditions de débit du 16 mars à 7 h, hauteur d'eau de 3,80 mètres au-dessus de l'obstacle). En application de l'arrêté préfectoral, la largeur du chenal de la passe centrale est réduite d'un mètre en rive droite.

Pour en savoir plus sur l'ensemble des conditions de navigation et sur l'état du réseau en direct, rendez-vous sur www.sif-seine.fr (uniquement sur PC).

Des pièces jointes sont attachées à cet avis. Vous pouvez les consulter sur notre site internet (www.vnf.fr)

Service(s) à contacter :

UTI Seine-Amont, 2, quai de la Tournelle, 75005 PARIS

Tél : 01 44 41 16 80 - Fax : 01 46 33 36 32

Date limite d'affichage :

Prochain avis.

Adjoint au chef de l'UTI

Signé

SACHA RYBALTCHENKO